

3. Le système nominal

En dehors du fait que le tswana n'a pas d'articles, on trouve en tswana les types usuels de modificateurs de noms. Ils se placent tous par défaut après le nom (l'antéposition est seulement possible avec une forte valeur emphatique), et tous s'accordent en genre et en nombre avec le nom. Par exemple, un nom complément d'un autre nom est introduit par un 'joncteur' (équivalent de la préposition française *de*) accordé avec le nom tête, cf. *mosadi wa-Kitso* 'la femme de Kitso' / *bana ba-Kitso* 'les enfants de Kitso' / *baesekele ya-Kitso* 'le vélo de Kitso' / *masimo a-Kitso* 'les champs de Kitso' / *dikgomo tsa-Kitso* 'les vaches de Kitso' / etc.

Le tswana a ce qu'on appelle en linguistique africaine un système de CLASSES NOMINALES, c'est-à-dire un type particulier de système de genre grammatical (au sens de répartition des noms en sous-ensembles selon leur comportement dans des mécanismes d'accord comme celui illustré ci-dessus) dans lequel chaque genre est associé à une paire particulière de préfixes nominaux marquant la distinction entre singulier et pluriel. Par rapport aux systèmes de genre indo-européens et sémitiques, deux caractéristiques remarquables de ces systèmes sont, d'une part, un nombre élevé de genres (9 en tswana), et le fait que la distinction de sexe (masculin vs. féminin) n'intervient en rien dans la répartition des noms en genres. Par exemple, *monna* 'homme' (pluriel *banna*) et *mosadi* 'femme' (pluriel *basadi*) appartiennent au même genre, auquel appartiennent aussi tous les noms propres de personnes, sans distinction de sexe. Ce genre est appelé 1/2, car les noms qui en font partie gouvernent au singulier le schème d'accord dit conventionnellement 'classe 1', tandis que leur forme de pluriel gouverne les accords dits de 'classe 2'. Par contre, *lekau* 'jeune homme' (pluriel *makau*) et *lekgarebe* (pluriel *makgarebe*) 'jeune femme' appartiennent au genre 3/4, tandis que *sefofu* 'aveugle' (pluriel *difofu*) 'aveugle' appartient au genre 7/10, et *ngaka* 'médecin' (pluriel *dingaka*) appartient au genre 9/10, ces différences de genre se manifestant par exemple dans l'accord du démonstratif, cf. *monna yo* 'cet homme' / *banna ba* 'ces hommes' / *lekau le* 'ce jeune homme' / *makau a* 'ces jeunes gens' / *sefofu se* 'cet aveugle' / *difofu tse* 'ces aveugles' / *ngaka e* 'ce médecin' / *dingaka tse* 'ces médecins'.

4. La phrase complexe

Même si les détails diffèrent, globalement, en tswana, les stratégies de construction de phrases complexes ne sont pas radicalement différentes de celles des langues d'Europe, puisqu'elles reposent sur un système de conjonctions et de formes verbales dépendantes. On se contentera ici d'indiquer que pour la relativisation, le tswana utilise de façon totalement systématique la stratégie du pronom résomptif. Outre le fait que le tswana utilise des formes verbales spéciales pour les propositions relatives, la différence avec les relatives à pronom résomptif du français familier est que ces relatives ne sont pas introduites par une conjonction invariable, mais par un joncteur accordé en genre et nombre avec le nom tête :

monna yo Kitso o-buileng le-ene
homme lequel Kitso il-a.parlé.REL avec-lui
'l'homme à qui Kitso a parlé' lit. 'l'homme lequel Kitso a parlé avec lui'

bana ba Kitso o-buileng le-bone
enfants lesquels Kitso il-a.parlé.REL avec-eux
'les enfants à qui Kitso a parlé' lit. 'les enfants lesquels Kitso a parlé avec eux'

GLOSSAIRE DES ABBREVIATIONS

CJ : forme verbale conjointe, DJ : forme verbale disjointe, REL : forme verbale relative.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Creissels, Denis. 2002. Valence verbale et voix en tswana. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 97-1. 371-426.
Creissels, Denis. 2003. Présentation du tswana. *Lalies*. 5-128.



LANGUES ET GRAMMAIRES DU MONDE
DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

DENIS CREISSELS
(UNIVERSITE LYON 2//CNRS)

LE TSWANA (*sìtswáná*)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français
Langue Seconde par des locuteurs du tswana]



LGMEF

Le projet Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur des langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales
- un conte et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées
- des documentaires montrant comment des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques d'Ouvrir l'École Pour la Réussite des Enfants utilisent les langues premières dans leurs pratiques pédagogiques,
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones,
- des rencontres **FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE** pendant lesquelles des langues et des nouveaux outils pédagogiques sont proposés,
- des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents.

REFERENCE halshs-HAL 04068757
2023

Logo : Julie Chahine
Illustration : <https://fr.depositphotos.com/stock-photos/botswana.html>



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le tswana est parlé par environ 6 millions de locuteurs résidant pour un tiers au Botswana (où ils constituent 80% de la population), et pour deux tiers en Afrique du Sud (où ils sont majoritaires dans la province du Nord-Ouest et dans certains districts de la province d'Orange). Dans ces deux pays, le tswana est reconnu comme langue officielle (à côté de l'anglais au Botswana, à côté de l'anglais, de l'afrikaans et de plusieurs autres langues africaines en Afrique du sud) et est utilisé dans l'enseignement, l'administration et les médias. Le tswana est largement utilisé à l'écrit et est très présent sur Internet. Le tswana est une langue bantoue dont les parents les plus proches sont le sotho du sud et le pédi (ou sotho du nord). En fait, ces trois langues sont suffisamment proches entre elles pour pouvoir être considérées comme trois variantes d'une langue unique totalisant près de 20 millions de locuteurs.

Par rapport aux caractéristiques généralement considérées comme typiques des langues de la famille bantoue, le tswana a un système phonologique assez particulier (qui doit s'expliquer au moins en partie par le contact avec les langues autochtones d'Afrique australe, où la diffusion des langues bantoues est relativement récente), par contre la morphosyntaxe du tswana est dans l'ensemble très typiquement bantoue.

PHONOLOGIE

Pour une présentation du système phonologique tswana, ainsi que pour les correspondances entre phonie et graphie, voir la fiche 'phonologie Tswana' sur le site lqidf.cnrs.fr.

Par rapport au français, on peut noter essentiellement les contrastes suivants :

- pour les consonnes, le caractère relativement marginal de l'opposition entre consonnes voisées (sonores) et non voisées (sourdes), et l'absence d'une grande partie des consonnes voisées qu'on trouve en français : [g] (*gui*), [v] (*vie*), [z] (*zone*), [ʒ] (*jaune*) ;
- pour les voyelles, l'absence de voyelles antérieures labialisées (français : *bu*, *boeuf*, *boeufs*) ;
- en ce qui concerne la structure syllabique, l'absence de groupes de consonnes et de consonnes en position finale ; les nasales qui dans la graphie semblent être en fin de syllabe sont en réalité des nasales syllabiques, prononcées avec une durée suffisante pour être perçues comme constituant à elles seules des syllabes, et qui par conséquent portent un ton. Par exemple, *gantsi* 'souvent' est un mot de trois syllabes : *ga.n.tsi* [xà.ñ.tsi] ; *Gauteng*, nom tswana de la ville de Johannesburg, est un mot de quatre syllabes ; *Ga.u.te.ng* [xà.ú.té.ŋ].

GRAPHIE

Le tswana s'écrit en alphabet latin depuis le XIXème siècle, mais l'orthographe actuelle a été codifiée au XXème siècle. Cette orthographe présente une correspondance exacte entre phonie et graphie en ce qui concerne les consonnes, mais néglige certaines distinctions de timbre vocalique qui sont importantes à l'oral, et ne note pas du tout les distinctions tonales, qui jouent un rôle essentiel dans la morphologie verbale. L'orthographe tswana a en outre la particularité de traiter comme des mots à part beaucoup d'éléments qui sont en réalité des préfixes ; par exemple, *o ka ba botsa* 'tu peux leur demander', écrit en quatre mots, constitue en réalité un mot unique.

Dans cette présentation, les éléments qui constituent un seul mot mais que l'orthographe tswana sépare sont regroupés au moyen de tirets, de façon à donner une vision plus exacte de la syntaxe de la langue, par exemple *o-ka-ba-botsa* 'tu peux leur demander'.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. La phrase verbale simple

La phrase verbale se construit selon l'ordre sujet-verbe-objets-autres compléments. Le groupe nominal sujet peut être omis, mais la forme verbale comporte un indice de sujet obligatoire qui varie selon la personne et le nombre du sujet, et selon le genre à la troisième personne.

<i>Monna</i>	<i>o-lemile</i>	<i>tshimo</i>	<i>maabane.</i>	<i>O-lemile</i>	<i>tshimo</i>	<i>maabane.</i>
homme	il-a.cultivé	champ	hier	il-a.cultivé	champ	hier
'L'homme a cultivé un/le champ hier.'				'Il a cultivé un/le champ hier.'		

Si l'objet est connu, il est représenté par un indice d'objet inséré entre l'indice de sujet et la base verbale, comme dans l'exemple suivant.

<i>Monna</i>	<i>o-e-lemile</i>	<i>maabane.</i>
homme	il-le-a.cultivé	hier
'L'homme l'a cultivé hier (le champ).'		

L'utilisation d'un pronom objet succédant au verbe (*Monna o-lemile yone*) est possible mais implique une emphase sur l'objet.

Le tswana n'a pas l'équivalent de la fonction 'objet indirect' du français, mais utilise de façon très productive les constructions à double objet, où deux termes sont également traités comme l'objet des verbes transitifs typiques : aucun des deux n'est introduit par une préposition, et ils peuvent être représentés dans la forme verbale par les mêmes indices. L'objet qui correspond à l'objet indirect du français précède celui qui correspond à l'objet direct, et les indices d'objets se rangent dans l'ordre inverse de celui des groupes nominaux correspondants. Chacun des deux objets peut être pris comme le sujet d'une construction passive.

<i>Ke-file</i>	<i>bana</i>	<i>dilekere.</i>	<i>Ke-di-ba-file.</i>		
je-ai.donné	enfants	bonbons	je-les-leur-ai.donné		
'J'ai donné des bonbons aux enfants.'					
<i>Bana</i>	<i>ba-filwe</i>	<i>dilekere.</i>	<i>Dilekere</i>	<i>di-filwe</i>	<i>bana.</i>
enfants	ils-ont.été.donnés	bonbons	bonbons	ils-ont.été.donnés	enfants

litt. 'Les enfants ont été donné les bonbons.' lit. 'Les bonbons ont été donnés les enfants.'

La très grande productivité des constructions à deux objets tient notamment à l'existence des dérivations applicative et causative. La dérivation CAUSATIVE crée des formes verbales dérivées signifiant 'faire faire quelque chose à quelqu'un'.

<i>Ke-lemisitse</i>	<i>Kitso</i>	<i>tshimo.</i>	<i>Ke-e-mo-lemisitse.</i>
je-ai.fait.cultiver	Kitso	champ	je-le-lui-ai.fait.cultiver
'J'ai fait cultiver le champ par Kitso.'			
'Je le lui ai fait cultiver (le champ, à Kitso).'			

La dérivation APPLICATIVE crée des formes verbales dérivées prenant un objet additionnel qui peut notamment représenter le bénéficiaire de l'action.

<i>Ke-lemetse</i>	<i>Kitso</i>	<i>tshimo.</i>	<i>Ke-e-mo-lemetse.</i>
je-ai.cultivé.pour	Kitso	champ	je-le-lui-ai.cultivé.pour
'J'ai cultivé le champ pour Kitso.'			
'Je l'ai cultivé pour lui (le champ, pour Kitso).'			

La combinaison de ces deux dérivations peut créer des constructions à trois objets qui ne portent sur eux-mêmes aucune marque de leur fonction, mais dont la fonction est inscrite dans la morphologie verbale (même si la complexité des processus morpho-phonologiques ne permet pas d'isoler de façon simple les formatifs impliqués dans ces mécanismes).

<i>Ke-lemiseditse</i>	<i>Kitso</i>	<i>bana</i>	<i>tshimo.</i>
je-ai.fait.cultiver.pour	Kitso	enfants	champ
'J'ai fait cultiver le champ par les enfants pour Kitso.'			

Ke-e-ba-mo-lemiseditse.

je-le-leur-lui-ai.fait.cultiver.pour

'Je le leur ai fait cultiver pour lui (le champ, par les enfants, pour Kitso).'

2. Le système verbal

Le verbe tswana se distingue des autres espèces de mots par une flexion particulièrement complexe et différenciée. Il n'y a en outre, en tswana, aucune correspondance simple entre les valeurs grammaticales exprimées par une forme verbale et les formatifs qui la constituent. Ceci est particulièrement frappant en ce qui concerne l'expression de la négation, qui en tswana ne s'exprime pas par l'adjonction de particules négatives mais uniquement par des modifications de la forme verbale. Par exemple, la forme de parfait positif *e-agilwe* 'elle a été construite (la maison)', qui se décompose comme *e-ag-il-w-e* (où *ag-* est le radical, *-il* la marque du parfait et *-w* la marque du passif) correspond à la forme négative *ga-e-a-ag-w-a*. Autrement dit, la négation ne se manifeste pas seulement par l'adjonction du préfixe négatif *ga-*, mais aussi par un changement de la voyelle finale, et par l'utilisation d'une marque du parfait qui n'est pas la même au positif (suffixe *-il*) et au négatif (préfixe *a-*).

Les formes qui constituent la conjugaison du tswana se regroupent en plusieurs sous-ensembles qui diffèrent entre eux par la nature syntaxique des propositions qu'ils projettent. Les modes INDICATIF, SUBJONCTIF, IMPERATIF et INFINITIF présentent suffisamment d'analogies avec les langues européennes pour ne pas nécessiter de commentaire particulier. Les formes du mode CIRCONSTANCIEL s'emploient dans certains types de subordinées adverbiales, notamment temporelles. Les formes du mode RELATIF s'emploient dans les propositions relatives et dans les constructions clivées. Les formes du mode SEQUENTIEL s'emploient dans des chaînes de propositions dénotant un enchaînement d'événements, où la première proposition est au mode indicatif, et les suivantes au mode séquentiel. Les formes simples des modes indicatif, circonstanciel, relatif et infinitif se subdivisent en présent, parfait, futur et potentiel, mais des nuances supplémentaires peuvent être obtenues par l'utilisation d'auxiliaires, dont l'inventaire est particulièrement riche en tswana.

Une caractéristique remarquable du système verbal tswana est la distinction entre formes verbales 'conjointes' et 'disjointes', qui informe sur l'articulation discursive de la phrase :

– Les formes DISJOINTES sont les seules possibles lorsque le verbe est en fin de phrase. Elles indiquent que le commentaire que la phrase exprime à propos du sujet se limite au verbe (ou si on préfère, que le groupe verbal se limite au verbe).

– Les formes CONJOINTES, qui ne peuvent pas figurer en fin de phrase, indiquent que le verbe est suivi d'au moins un terme de sa construction qui contribue au commentaire que la phrase exprime à propos du sujet (ou si on préfère, que le groupe verbal comprend au moins un élément en plus du verbe).

Ainsi, en tswana comme en français, un complément d'objet peut être détaché à droite à condition d'apparaître aussi sous forme d'indice d'objet dans la forme verbale. Mais en plus, en tswana, le verbe, qui est à la forme conjointe en l'absence de détachement, prend alors la forme disjointe (marquée ici par un préfixe *a-*).

<i>Re-thusa</i>	<i>Kitso.</i>	<i>Re-a-mo-thusa,</i>	<i>Kitso.</i>
nous-aidons.CJ	Kitso	nous-DJ-le-aidons	Kitso
'Nous aidons Kitso.'		'Nous l'aidons, Kitso.'	

Si maintenant un complément qui contribue au commentaire est inséré entre le verbe et l'objet détaché à droite (dans l'exemple suivant : l'adverbe *gantsi* 'souvent'), le verbe doit retrouver la forme conjointe.

<i>Re-mo-thusa</i>	<i>gantsi,</i>	<i>Kitso.</i>
nous-le-aidons.CJ	souvent	Kitso
'Nous l'aidons souvent, Kitso.'		

Le verbe tswana exprime aussi de manière systématique dans sa morphologie un riche inventaire d'opérations sur la valence verbale : non seulement causatif et applicatif (illustrés ci-dessus), mais aussi réfléchi, réciproque et passif.